

Des enfants soumis à la question, à l'école, à l'insu de leurs parents

A l'école primaire de Monein, charmante petite commune du Béarn, sont arrivées, dans un gros carton, les évaluations dites expérimentales, concernant les CM2. Rien que de très normal direz- vous. Sauf que, premier point surprenant, les dits documents, une fois complétés par les élèves devaient être retournés directement au ministère SANS QUE LES INSTITUTEURS LES AIENT CORRIGES. En outre, contrairement aux autres évaluations les parents n'avaient pas à prendre connaissance des évaluations de leur enfant...et pour cause ! Si les 3 premières parties sont somme toute assez anodines (y compris les fautes d'orthographe !) la partie 4 révèle bien des surprises !

Elle s'intitule : Partie 4 Questionnaire. On précise bien au bambin, qui a déjà fait auparavant 3 séries d'évaluations que "ici toutes tes réponses sont bonnes, il n'y a pas de mauvaises réponses"

Et ça commence très fort avec des questions du type : "Es -tu né en France?" "Ta mère est née en France?" "Ton père est né en France" "Quelle langue parles- tu à la maison?" "D'habitude qui vit avec toi à la maison? a) ta mère b) une autre femme tenant le rôle de ta mère a) ton père b) un autre homme tenant le rôle de ton père"..... La ressemblance avec les questions qui figuraient sur la première mouture de BASE ELEVES n'est certainement pas fortuite. Viennent ensuite des questionnaires concernant

"Ce que je pense des devoirs à la maison" morceaux choisis : "à la maison j'ai vraiment l'impression de perdre mon temps" ou alors "je fais mes devoirs à la maison parce que j'aurais une mauvaise image de moi si je ne travaillais pas"

Également la rubrique "Ce que je pense de ce que je fais à l'école" avec des réponses comme "en classe je travaille parce que je n'ai pas envie que mon enseignant(e) me crie dessus"

Le questionnaire comporte 11 pages avec des questions QUI N'ONT RIEN À VOIR AVEC L'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE des petits CM2. De plus ces questions sont pernicieuses, retorses.

Quel est le but de ce questionnaire ? De quel droit le ministère de l'éducation fait-il remplir ces fiches qui interrogent sur la nationalité, les conditions de vie à la maison, sous prétexte d'évaluation pédagogique ?

Les parents ne sont pas informés de ce que l'on demande aux enfants. Sans l'attitude courageuse et civique des enseignants de l'école de Monein qui ont alerté les parents, cette opération dite "expérimentale" se serait déroulée dans le plus grand secret. L'utilisation, fourbe, de l'ingénuité des enfants qui n'ont pas d'autre choix que de répondre dans ce contexte scolaire, la volonté délibérée de ne pas informer les parents et de maintenir cette opération dans l'opacité, rappelle des pratiques totalitaires en cours dans d'autres lieux et dignes d'autres temps. Sans parler de la culpabilité que pourrait ressentir les enfants face à un tel interrogatoire.

Cette "expérimentation" touche ou va toucher certainement d'autres écoles mais elle se déroule dans la plus grande opacité. Il est de notre devoir à tous d'alerter parents, professionnels, élus et de dénoncer un scandaleux fichage des enfants.

Interrogé par le secrétaire départemental du SNUIPP 64 (syndicat majoritaire dans le premier degré), l'inspecteur d'académie n'a pas souhaité répondre....

Vous pouvez consulter ce questionnaire à cette adresse <http://www.everyoneweb.fr/lec/>

Contacts : Marie Pierre Massoué 05 59 21 28 79 / pascal.faubet@orange.fr
Elise Martos 06 22 78 29 60 / elisemartos@neuf.fr